

Étude d'impact de Phénix sur la communauté FI

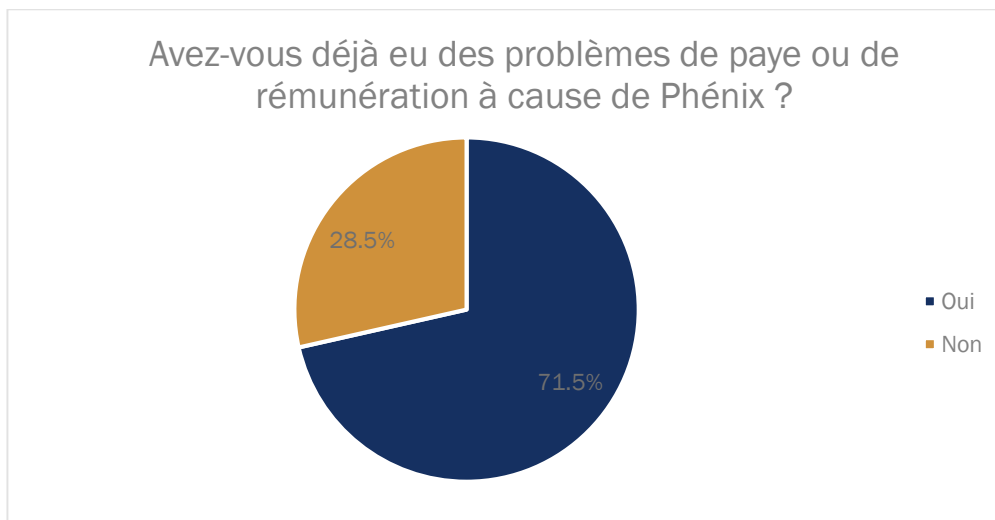
Introduction

Du 1 novembre au 16 novembre, l'Étude d'impact de Phénix sur la communauté FI a circulé auprès de la communauté FI. L'étude avait pour objet de recueillir des données concrètes sur les incidences des déficiences du système de paye Phénix et de commencer à contrôler l'impact de Phénix sur la santé mentale et la conciliation travail-vie des fonctionnaires, étant donné que l'employeur est incapable ou refuse de fournir ces données.

Quelque 4300 des 4600 membres de la communauté FI ont reçu le sondage et 1132 FI dans 60 ministères l'ont rempli. Il s'agit là d'un taux de réponse au sondage d'environ 27 % et d'une signification statistique de 95 % +/- 3 %.

La liste exhaustive des questions du sondage peut être consultée [ici](#). Les notes en bas de page indiquent la question du sondage à laquelle la statistique réfère.

Problèmes de paye et de rémunération

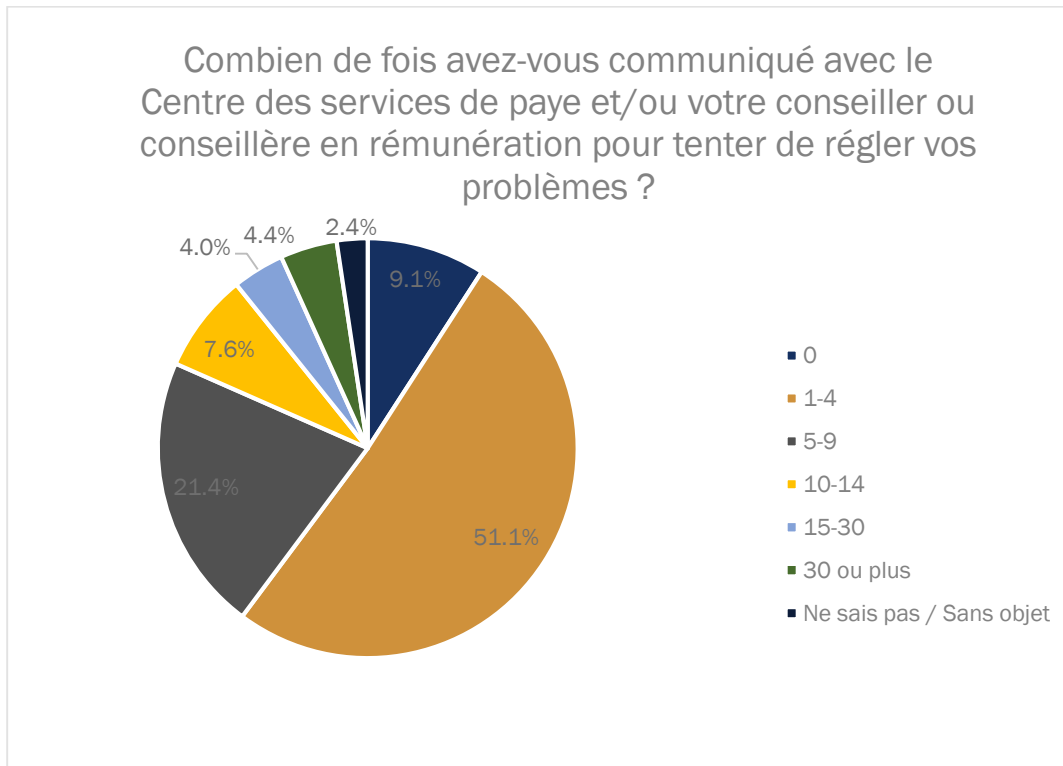


Huit cent neuf des 1132 répondants ont indiqué avoir eu des problèmes de paye ou de rémunération par suite de Phénix.¹

De ces 800 FI, les problèmes le plus courants qui se sont posés étaient la rémunération d'intérim (50 %), le remboursement de cotisations professionnelles de CPA (27 %), le salaire de base (26 %) et les retards dans l'augmentation d'échelon (26 %).²

En outre, 85 % des FI qui ont éprouvé des problèmes de paye ou de rémunération ont encore des problèmes non réglés⁶ et près de la moitié ont encore plusieurs problèmes non réglés.⁷

Interaction avec le Centre des services de paye



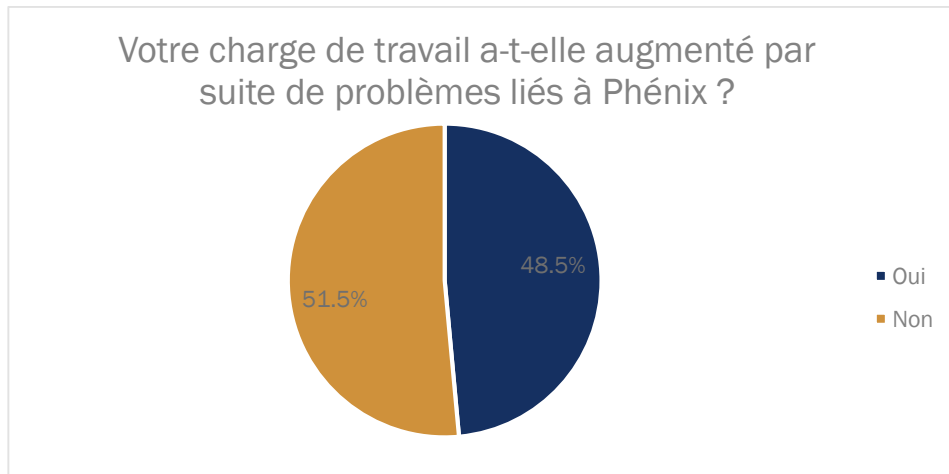
Environ 91 % des FI qui ont éprouvé des problèmes de paye ou de rémunération ont communiqué avec le Centre des services de paye et/ou leur conseiller ou conseillère en rémunération pour tenter de régler leurs problèmes.³

En outre, chez les FI qui ont communiqué avec le Centre des services de paye et/ou leur conseiller ou conseillère en rémunération, 167 (23 %) se sont fait rejeter leurs DIP (demandes d'intervention de paye), tandis que 197 (27 %) se sont fait demander de présenter de nouveau leur DIP comme « demande de renseignements d'ordre général ». ⁴ Ces rejets de DIP signifient que les demandes retournent au bout de la file, ce qui entraîne de graves retards dans le règlement des problèmes de paye, et la reclassification des DIP en « demandes de renseignements d'ordre général » signifie que leur niveau de priorité baisse, ce qui entraîne d'autres retards. De plus, la question de savoir si ces cas sont inclus dans l'arriéré déclaré du Centre des services de paye n'est toujours pas claire.

Temps et argent perdus à cause de Phénix

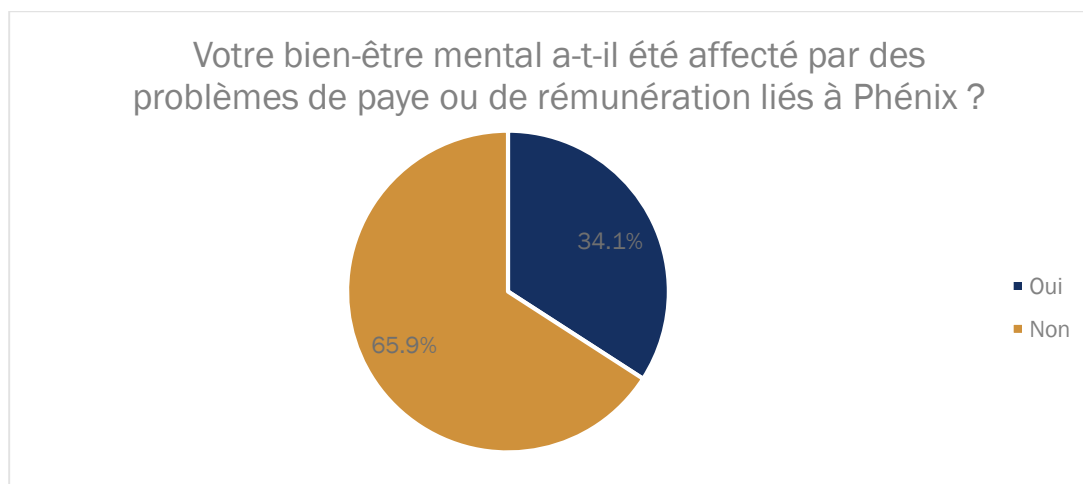
Cinq cent trente-cinq FI ont déclaré combien de temps ils ont consacré à tenter de régler leurs problèmes liés à Phénix, soit plus de 6000 heures (264 jours).⁵ En outre, 19 % des FI qui ont éprouvé des problèmes de paye ont dû engager des frais personnels à cause de Phénix,⁸ et plus de 100 000 \$ de frais personnels ont été déclarés.⁹

Problèmes de conciliation travail-vie



Près de la moitié des FI ont déclaré que leur charge de travail a augmenté par suite de Phénix.¹¹ En outre, chez les FI qui utilisent le système de paye Phénix, 67 % estiment qu'ils n'ont pas reçu suffisamment de formation concernant son mode d'utilisation.¹⁵

De plus, bon nombre de FI ont exprimé leur inquiétude au sujet des répercussions des problèmes liés à Phénix quand viendra la saison des impôts. Par conséquent, on leur a demandé si leurs feuillets T4 leur avaient posé des problèmes dans le passé afin de constituer une base de référence des problèmes passés pour fins de comparaison avec des problèmes qui pourraient surgir lors de la saison des impôts, l'année prochaine. Quarante-vingt-seize pour cent des FI n'ont pas éprouvé de problème avec leurs T4 au cours des trois dernières années d'imposition.¹²



Plus du tiers des FI ont vu leur bien-être mental affecté par Phénix. Parmi ces FI, des dizaines ont consulté un praticien ou une praticienne (6 %), demandé de l'aide médicale (4 %) ou pris un congé pour cause de stress (8 %) pour s'en sortir.¹⁴

Conclusion

La dernière question du sondage demandait aux FI des détails concernant les problèmes qui se sont posés pour eux à cause de Phénix, et plus de 400 FI ont raconté leurs histoires. En offrant aux FI l'option d'inclure leur nom et leurs coordonnées, on a constitué un certain nombre de dossiers de relations de travail afin d'aider les FI à régler leurs problèmes. Parmi les nombreux problèmes déclarés, la communauté FI a aussi exprimé des inquiétudes concernant les incidences des feuillets T4 et l'augmentation de la charge de travail.

[Metro Ottawa](#) a fait état des résultats préliminaires du sondage dans son numéro du 8 novembre. De plus, l'ACAF interagit avec Marika Nadeau, conseillère spéciale de la sous-ministre de Services publics et Approvisionnement, Marie Lemay, au sujet de son étude et afin de collaborer en vue de soulager les privations financières et mentales que la communauté FI subit.

Nous continuerons à utiliser le sondage pour informer la haute direction, au palier ministériel, des incidences de Phénix sur la communauté FI et de faire en sorte que Services publics et Approvisionnement rende des comptes pour ce qui est de régler les problèmes du système de paye Phénix.